



## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

SÉANCE DU 31 janvier 2017

### COMPTE RENDU

Membres composant le Conseil Municipal des Enfants : 40

Membres du CME présents : 37

Membres du Conseil Municipal présents : 6

Sylvain BERRIOS, Député-maire ; Nicole CERCLEY, premier Maire-adjoint ; Yasmine CAMARA, Maire-adjoint ; Julien KOCHER, Maire-Adjoint ; Dominique SOULIS, Maire-adjoint ; Jacqueline VISCARDI, Maire-Adjoint ; Jocelyne JAHANDIER, Conseillère municipale.

La séance est ouverte à 18 h 40, sous la présidence du Député-maire Sylvain BERRIOS.

Services municipaux également représentés à cette séance : Philippe PAOLETTI, directeur du service Animation, Jeunesse et Sport ; Dominique BRUNET, directeur de la Médiathèque. D'autres services sont représentés dans le public : Pascale CUQ, DGA pôle Vie locale ; Béatrice DEON, directrice du service Communication ; Nicole VOQUER, directrice des Affaires Scolaires ; Olivier DAMBOMVILLE, direction des activités Périscolaires ; Agnès ALEMANY, responsable de la coordination des actions locales Enfance Education.

Caroline RAFFARD, conseillère pédagogique de l'Éducation nationale représentant l'Inspecteur de circonscription.

Directions Scolaires présentes dans le public : Anne GIAFFERY, directrice de l'école Auguste MARIN, Patricia AMRAM, directrice de l'école Etz HAÏM.

Autres personnes présentes : Daniel RAMOS, président de la section Sport-Handicap de la VGA ; J. BOISSEUIL et Jean Jacques MATERN, représentants l'antenne de la Croix Rouge à Saint-Maur ; Jean ETENEAU, apiculteur Saint-Maurien ; Alexis BRETON, représentant de la Stella Sports Evasion ; Sarah LEIFFER, référent du Comité d'Adhérent de Saint Maur - l'association des Paralysés de France.

Monsieur le Député-maire souhaite la bienvenue à l'assemblée et désigne Cylia CARPENTIER, conseillère municipale enfant, comme secrétaire de séance, afin de procéder à l'appel.

**Monsieur le Maire** adresse ses vœux et remercie les participants présents à la séance : les élus, les parents, les conseillers enfants, les associations et l'inspection académique.

Il demande aux conseillers enfants ce qu'est un quorum. Pierre Buisine explique à l'assemblée que pour délibérer, il faut que la moitié des conseillers plus un soient présents.

Monsieur le Maire indique que lors d'un conseil municipal "adultes", c'est le premier maire-adjoint qui fait l'appel nominal.

Cylia CARPENTIER est désignée secrétaire de séance et procède à l'appel.

---

### **1. Appel nominal des membres du Conseil municipal des enfants**

**Étaient présents :** ABIDJAOUDI-TURCAT Siloé, ABITBOL Shana, BEHAGHEL Valentine, BENHAIM Gabrielle, BERNARD Manon, BOYER Lucie, BUISINE Pierre, CANDELA Raphaël, CARPENTIER Cylia, CAZAUX Elliot, CHEVALLIER Rose, CLEVES Juliette, CROPSAL Félix, DELORME Mélissa, GRIFFON Camille, HADDAD Déborah,

JARDILLET Eléna, KARAIAN Clément, KIPULU Naomie, KLOSS Alexandre, LANDES Eva, LEGOFF Charles, MAGNAN Timothé, MANI Maya, MIRWASSER Jade, MONNET Jeanne, MOUCHARD Alix, NABARETTE Paul, PARIS Alexandra, PERNA PONCEAU Enzo, POTTIER Rose, PRUNEL Raphaëlle, RAKOTONDRA SOA Anouk, ROLLAND Lou, ROSA Carole, ROYER Melvin, SAMBA-DEHLOT Ethan.

**Absents** : DE L'ESTANG DU RUSQUEC Lana, GAUTIER Salomé, KOSKAS David.

Le quorum est atteint.

---

## 2. Rapports des commissions thématiques

### Introduction

Alexandre KLOSS ouvre la séance et adresse à l'assemblée, les vœux de nouvelle année du CME.

Chaque commission va présenter ses propositions de projet pour cette nouvelle année. Il remercie au nom du Conseil, les services municipaux qui travaillent à la réalisation des projets.

**Monsieur le Maire** prend la parole. La commission communication et citoyenneté est coordonnée par **Yasmine CAMARA et Sylvain GOUALOU**.

**Les porte-parole sont** : Juliette CLEVES, Pierre Buisine, Rose POTTIER, Anouk RAKOTONDRA SOA, Elena JARDILLET et Valentine BEHAGHEL.

**Juliette CLEVES** : Monsieur le Maire,

Cette année, notre commission souhaite développer la communication des actions entreprises par le Conseil Municipal des Enfants. C'est dans ce cadre que nous souhaitons travailler à la création d'un journal. Pour cela, nous avons eu le plaisir de recevoir madame DEON, responsable du service Communication de la Ville lors de l'une de nos réunions. Madame DEON nous a expliqué la méthodologie d'une conférence de rédaction et a pris le temps de répondre à toutes nos interrogations. Après réflexion, la commission souhaiterait travailler sur un journal vidéo. Nous aimerions mettre en avant les élections du CME, son fonctionnement et ses projets. Nous remercions Madame DEON qui nous a proposé de nous aider dans la réalisation de ce projet.

Monsieur le Maire souligne que le journal vidéo est une belle ambition et qu'il représente un projet pertinent et ludique. Il souhaite qu'un premier film soit rapidement diffusé sur le site de la Ville afin d'expliquer le fonctionnement et le rôle du CME en y associant les partenaires et l'Education Nationale.

**Pierre BUISINE** : Monsieur le Maire,

Notre commission souhaiterait proposer une journée citoyenne de nettoyage des bords de Marne et de sensibilisation à la réduction des déchets. L'année dernière deux actions de nettoyage ont dû être annulées en raison de la crue et du mauvais temps. C'est pour cela que nous souhaitons renouveler cette initiative. Cette journée pourrait s'inscrire dans le cadre des animations de printemps organisées par la Ville avec le service Saint-Maur Animation.

Nous proposerions des ateliers pour sensibiliser les saint-mauriens au respect de la propreté des bords de Marne et de notre cadre de vie, et nous envisageons le traditionnel pique-nique

du CME sur cette journée. L'objectif étant d'inviter tous les saint-mauriens qui le souhaitent à nous rejoindre et partager un moment convivial.

Monsieur le Maire invite les conseillers à inciter leurs camarades et leur famille à participer au pique-nique et ouvrir cette animation au plus grand nombre pour que cela devienne une grande fête.

Quant à la propreté, il ajoute que les bords de Marne méritent une action citoyenne qui interpelle les uns et les autres sur leurs devoirs vis-à-vis de l'espace public. Peut-être qu'une action de sensibilisation, plus que de ramassage, devrait être mise en place autour des gares, des écoles et des endroits sportifs pour que les gens utilisent les poubelles mises à leur disposition.

Parallèlement, nous souhaiterions réaliser une action de nettoyage des berges de la Marne en canoë kayak un mercredi après-midi au printemps. L'objectif étant de mettre en avant l'investissement du CME sur les questions d'environnement. Pour cela, nous souhaiterions nous rapprocher de la Société Nautique du Tour de Marne pour étudier la faisabilité d'une action conjointe.

**Rose POTTIER** : Monsieur le Maire,

Notre commission souhaiterait organiser une collecte de jeux, de jouets et de vêtements au profit de personnes démunies. Cette opération citoyenne aurait pour objectif de mobiliser les jeunes saint-mauriens et leur famille autour d'une action de solidarité. Les dons seraient ensuite reversés à une association locale. Nous réfléchissons aux modalités comme par exemple les lieux de collecte et de stockage. Afin de lancer cet appel à la générosité, nous souhaitons créer une affiche qui pourrait être relayée par le service communication de la Ville.

Yasmine CAMARA informe l'Assemblée que certains commerçants collectent déjà chaque année des jouets et des vêtements qui sont ensuite déposés auprès d'associations caritatives saint-mauriennes ou de villes voisines.

**Anouk RAKOTONDROSOA** : Monsieur le Maire,

Le 21 janvier dernier, les conseillers en première année de mandat sont allés visiter l'Assemblée Nationale. Nous tenions à vous remercier, monsieur le Député-maire, de nous avoir fait bénéficier de cette visite très instructive et de l'avoir enrichie par votre présence malgré votre emploi du temps chargé. Nous remercions également les élus du Conseil municipal, qui nous ont accompagnés ainsi que le personnel qui nous a accueillis. Nous avons été très impressionnés de pouvoir visiter ces magnifiques locaux du Palais Bourbon où se réunissent 577 députés pour représenter l'ensemble des Français.

Dès que cela sera possible, Monsieur le Maire s'engage à inviter de nouveau le CME à l'Assemblée nationale et demande de réfléchir à des visites dans d'autres lieux de la vie démocratique qui peuvent être également utiles aux jeunes conseillers, comme le Sénat.

Avec l'accord de nos enseignants, un retour oral ou sous forme d'un exposé de cette visite sera effectué pour en faire profiter nos camarades.

**Eléna JARDILLET** : Monsieur le Maire,

En 2016, nous nous sommes rapprochés des représentants de l'antenne de la Croix Rouge à Saint-Maur afin de proposer des initiations aux premiers secours aux enfants saint-mauriens. Le rôle des conseillers du CME était d'informer les jeunes sur les deux journées d'initiations gratuites proposées par la Croix Rouge :

- Samedi 17 septembre 2016, à l'occasion de la journée mondiale des Premiers Secours, des initiations sur le thème « Il n'y a pas d'âge pour sauver une vie ! » ont eu lieu dans le hall de la mairie. Elles ont ciblé prioritairement les jeunes pour les initier aux comportements qui sauvent des vies, ainsi qu'aux nombreux risques du quotidien.
- Samedi 12 novembre 2016, dans le cadre de la journée Grande Cause Nationale, "adoptons les comportements qui sauvent", 42 saint-mauriens ont pu bénéficier d'initiations aux premiers secours dans les locaux de l'antenne de la Croix Rouge de Saint-Maur.

Nous tenons à remercier la Croix Rouge pour ces actions ainsi que l'Éducation Nationale qui a permis un relais d'information dans les écoles.

Monsieur le Maire remercie la Croix rouge pour ses formations auprès des jeunes saint-mauriens et souligne l'importance de la pédagogie dès le plus jeune âge.

**Valentine BEHAGHEL** : Monsieur le Maire,

Samedi 17 septembre 2016, à l'occasion des journées européennes du patrimoine autour du thème « patrimoine et citoyenneté », certains conseillers ont animé un stand d'informations sur le CME, dans les jardins de la Villa Médicis.

L'objectif était de faire découvrir le Conseil des enfants et les actions citoyennes que nous mettons en œuvre.

Nous remercions le service de la Culture de nous avoir associés à cet événement.

Monsieur le Maire ajoute que la diffusion de l'information sur le CME rejoint l'objectif du journal vidéo qui a pour objet d'informer les saint-mauriens sur les actions réalisées.

Monsieur le Maire remercie les porte-parole de la commission pour leur rapport.

**Monsieur le Maire** prend la parole. La commission Environnement & Développement durable est coordonnée par **Jocelyne JAHANDIER et Sylvain GOUALOU**.

**Les porte-parole sont** : Alix MOUCHARD, Eva LANDES, Jade MIRWASSER, Jeanne MONNET et Raphaëlle PRUNEL.

**Alix MOUCHARD** : Monsieur le Maire,

Le premier projet suivi par notre commission s'intitule « les poules c'est cool ». Ce projet porté par le service des conseillers déchets du territoire, s'intègre dans le Plan Local de Prévention des déchets et doit permettre de prendre conscience du gaspillage alimentaire. Pour rappel, il s'agit d'un projet éco citoyen d'acquisition de poules pondeuses par des foyers saint-mauriens volontaires.

Compte tenu du succès rencontré pour la première édition, avec plus d'une tonne de déchets évités et plus de 6400 œufs pondus en 6 mois, le projet a été prolongé. Pour l'instant, 12 familles se sont portées candidates. Les inscriptions sont encore ouvertes pour cette deuxième édition.

Par ailleurs, notre commission a eu le plaisir de choisir deux sortes de poules qui seront remises aux participants lors d'une soirée spéciale prévue le vendredi 14 avril. Les deux poules que nous avons sélectionnées sont : la Rustique, de couleur rousse qui a la particularité d'être très robuste et la Cendrée qui est résistante et facile à élever. Nous espérons que ces poules s'adapteront bien à leur nouveau foyer.

Monsieur le Maire souligne le succès de ce projet l'année passée et qu'il représente une belle expérience.

Madame JAHANDIER invite les personnes présentes à se lancer dans cette aventure qui a déjà porté ses fruits. Cette année, la remise des poules aura lieu le 14 avril.

**Eva LANDES** : Monsieur le Maire,

Notre second projet est en cours de concrétisation. Il s'agit de la création d'un jardin potager qui vise à familiariser les enfants saint-mauriens à la production et à la consommation de produits alimentaires sains et variés.

Ce projet porté par le service des Espaces Verts, consiste à aménager un terrain municipal situé au 43 avenue Denfert-Rochereau, en jardin éducatif, pour permettre aux enfants saint-mauriens de comprendre « le chemin du jardin à l'assiette ».

Malgré une météo parfois capricieuse, de nombreux travaux d'aménagement ont été réalisés en 2016 et la première partie du chantier touche à sa fin. L'année 2017 sera consacrée à des travaux d'assainissement, l'installation d'un bloc sanitaire et la plantation d'arbres fruitiers.

Nous avons été sensibilisés sur le volet financier des travaux et nous sommes conscients que cela représente un coût important pour la Ville. A ce jour, 29 000 euros ont déjà été engagés.

Par ailleurs, un document de travail est en cours d'élaboration par les Ateliers Nature et Environnement pour que ce jardin soit un outil éducatif et intergénérationnel. Nous réfléchissons actuellement aux modalités d'utilisation de ce jardin.

Une visite est envisagée par notre commission au printemps 2017 pour y réaliser des semences.

Nous remercions les services de la Ville pour leur investissement dans ce projet de grande ampleur.

Monsieur le Maire pense que ce projet est l'une des grandes réalisations du CME.

Madame JAHANDIER annonce que le jardin pourrait être utilisé par les ateliers nature et environnement ainsi que par certaines structures de loisirs comme le Club ados. Il serait également possible de faire participer les seniors pour effectuer des ateliers intergénérationnels.

Monsieur KOCHER ajoute que ce projet permettrait de développer les ateliers nature, très appréciés des enseignants à la vue des listes d'attente. Il ajoute que l'on peut imaginer étoffer l'offre des ateliers soleil avec ce nouvel outil.

**Jade MIRWASSER** : Monsieur le Maire,

Cette année, notre commission propose une campagne de communication pour sensibiliser les propriétaires de chiens au ramassage des déjections de leur animal.

Les déjections canines posent de véritables problèmes notamment de propreté urbaine et d'environnement avec des souillures des espaces publics et des aires de jeux pour enfants par exemple.

C'est pour cela que nous souhaitons inciter les propriétaires de chiens à faire preuve de civisme afin de préserver la propreté et l'hygiène de notre cadre de vie.

Avec votre accord, monsieur le Maire, nous souhaiterions créer une affiche originale pour rappeler aux propriétaires de chiens qu'ils sont tenus de procéder au ramassage des déjections de leur animal sur l'espace publique. Cette affiche pourrait être diffusée dans les vitrines d'informations municipales, dans le journal de la Ville et utilisée comme support lors d'événements liés à l'environnement par exemple.

Monsieur le Maire indique que le problème des déjections canines est un sujet qui revient dans toutes les réunions publiques et ajoute que tout ce qui va dans le sens du respect de l'espace public et la propreté est le bienvenu. Monsieur le Maire soutient le projet de la réalisation d'une affiche et sa diffusion à l'aide des supports de communication de la Ville et dans les écoles.

**Jeanne MONNET** : Monsieur le Maire,

Notre commission souhaite participer à une deuxième action de sensibilisation pour inciter les riverains au fleurissement des pieds d'arbres devant chez eux et favoriser l'embellissement urbain. Pour cela, nous souhaiterions organiser un concours du plus beau « parterre d'arbre » afin de créer une dynamique qui encouragerait une trame verte sur la Ville.

Afin de définir les règles de fleurissement, nous proposons de participer avec les services compétents à l'élaboration d'une charte d'embellissement.

Monsieur le Maire soutient également ce projet de fleurissement des pieds d'arbres. Il informe que la Ville n'utilise plus de produits chimiques (phytosanitaires) pour l'entretien des espaces verts car ils sont mauvais pour l'environnement. Il suggère aux conseillers que ce projet démarre dans une rue ou un quartier de façon expérimentale.

**Raphaëlle PRUNEL** : Monsieur le Maire,

Pour finir, nous souhaiterions étudier les dispositifs de Pédibus à Saint-Maur. Le pédibus est un système de ramassage scolaire fonctionnant comme les lignes de bus classiques, le ramassage se faisant à pied. À tour de rôle, des parents bénévoles conduisent un groupe d'enfants vers l'école, tout en faisant des arrêts sur le trajet pour récupérer des écoliers qui rejoignent le convoi.

Nous souhaiterions prendre contact avec l'Éducation nationale et les fédérations de parents d'élèves, pour savoir si des lignes pédibus sont actives sur Saint-Maur et en connaître les modalités de fonctionnement.

Monsieur le maire précise que le pédibus est un dispositif qui nécessite des parents volontaires. Il ajoute que c'est une très bonne idée et que cela évite qu'il y ait trop de voitures autour des écoles le matin et le soir, ce qui est positif en termes de sécurité.

Monsieur KOCHER ajoute qu'il existe actuellement qu'une seule ligne qui fonctionne sur Marinville.

Merci pour votre écoute.

---

**Monsieur le Maire** prend la parole. La commission Hygiène & Sécurité est coordonnée par **Julien KOCHER** et **Sylvain GOUALOU**.

**Les porte-parole sont** : Déborah HADDAD, Carole ROSA, Elliot CAZAUX, Manon BERNARD et Raphaël CANDELA.

**Déborah HADDAD** : Monsieur le Maire,

Comme chaque année, notre commission souhaiterait reconduire « la Journée Vélo » qui est un événement à destination des enfants saint-mauriens et qui nous tient particulièrement à cœur.

Cette animation qui se déroule sur la Place des Marronniers est coordonnée par le service de l'Urbanisme et du Développement Durable et permet une sensibilisation à la sécurité routière.

À cette occasion, les participants réalisent un parcours à vélo sur différents stands éducatifs et ludiques proposés par les services de la Ville, des associations locales et le CME. Cette année, nous envisageons d'élargir les ateliers à d'autres sports de glisse urbaine comme le roller, le skate, la trottinette et l'hoverboard. Cette journée serait alors rebaptisée « Journée Vélo et Circulation Douce ».

Avec votre accord Monsieur le Maire, nous souhaiterions la proposer un mercredi après-midi du mois de mai. Si l'Éducation Nationale nous le permet, nous pourrions distribuer des affichettes dans les écoles élémentaires de la Ville.

Monsieur le Maire informe que chaque participant doit venir avec son matériel et ses protections.

Il pense que cette journée est une bonne opération et qu'il est bien d'avoir une journée ou un week-end réservé au « Vélo ». Celle-ci pourrait également avoir lieu autour des bords de Marne. Cela permet d'avoir une ville apaisée où il fait bon vivre.

Eva LANDES demande si il est possible d'avoir davantage de parcs à vélos pour les attacher parce qu'il n'y en a pas assez aux abords des écoles.

Monsieur le Maire lui répond que les barrières de Vigipirate vont être remplacées par des parcs à vélos.

**Carole ROSA** : Monsieur le Maire,

Nous souhaitons reprendre le projet sur l'apprentissage de l'hygiène des mains dans les écoles.

Le travail engagé sur l'écriture du scénario de la vidéo pédagogique nécessitant plus de séances que prévues, nous envisageons de le finaliser sur nos prochaines réunions avec la participation des enfants de l'Aide aux devoirs de l'école Bled et de réaliser le tournage avant fin juin.

**Elliot CAZAUX** : Monsieur le Maire,

Cette année, nous souhaiterions également organiser « une collecte » qui serait reversée à une association ayant pour mission d'éduquer et de remettre gratuitement des chiens à des enfants atteints d'un handicap moteur. Ces chiens apportent une aide technique au quotidien, sont un soutien moral et affectif et favorisent l'insertion sociale des personnes handicapées.

Nous avons comme idées d'organiser un événement spécifique comme « une course solidaire » ou bien de créer une « boîte à récolter des fonds » qui pourrait être installée à chaque manifestation du CME. Cette dernière présente cependant la problématique de garder les fonds et de les transporter. Notre réflexion sera étoffée lors des prochaines réunions et nous envisageons de sélectionner une association afin de lui reverser le bénéfice de cette collecte.

Pour information, l'éducation d'un chien d'accompagnement dure 2 ans et revient à 15 000 euros.

Monsieur le Maire propose aux conseillers de réfléchir à des moyens innovants pour réunir de l'argent. En réponse à une proposition de Raphaël CANDELA, il indique qu'une quête auprès des enfants est peut-être la bonne idée. Un travail sur les modalités de financement doit être poursuivi.

**Manon BERNARD** : Monsieur le Maire,

L'année dernière, nous avons réfléchi à une action de sensibilisation à l'accessibilité et au déplacement en fauteuil roulant.

Suite à un rapprochement avec la section sport handicap de la VGA et le comité d'adhérents de l'association des Paralysés de France, cette idée pourrait être développée à l'occasion des « jeux handi-cap sur le sport ». Nous pourrions y intégrer un parcours « accessibilité » +

Monsieur RAMOS explique qu'à l'initiative de l'association des Paralysés de France et des conseillers du CME, il est envisagé, dans le cadre de la journée annuelle des jeux Handi-cap sur le sport qui aura lieu le dimanche 30 avril au stade Chéron, de créer un atelier spécifique sur l'accessibilité. La VGA est tout à fait favorable à cet accueil dans la mesure où le CME est présent pour le défilé et pour les échanges avec les personnes présentes (environ 300 chaque année). La VGA compte sur les conseillers du CME pour être prescripteurs à l'intérieur de leur école afin de faire venir un maximum d'élèves. Il ajoute que l'on pourrait même imaginer un challenge de l'école saint-maurienne la plus représentée.

**Raphaël CANDELA : Monsieur le Maire,**

Les actions en direction des personnes âgées sont importantes pour le Conseil Municipal des Enfants et nous avons plaisir à nous investir autour d'actions intergénérationnelles.

Ainsi à l'occasion du « Noël des Seniors », le CME s'est mobilisé pour deux événements organisés par le Centre Communale d'Action Sociale.

Mercredi 7 décembre 2016, nous avons distribué des chocolats à la fin du spectacle pour les seniors qui a été proposé au théâtre de la Ville.

Mercredi 14 décembre 2016, plusieurs conseillers, accompagnés par des élus et du personnel municipal, ont distribué des colis-cadeaux pour les personnes âgées de la ville dans le hall de la Mairie.

Merci pour votre écoute.

Eva LANDES demande ce qu'est un colis-cadeaux ?

Raphaël CANDELA explique que ce sont des boîtes cadeaux avec différents produits comme une boîte de foie gras, une bouteille de vin... destinées aux personnes de plus de 80 ans habitants Saint-Maur.

---

**Monsieur le Maire** prend la parole. La commission Sport & Santé est coordonnée par **Dominique SOULIS et Sylvain GOUALOU**.

**Les porte-parole sont :** Enzo PERNA PONCEAU, Rose CHEVALLIER, Shana ABITBOL et Gabrielle BENHAÏM.

**Enzo PERNA PONCEAU : Monsieur le Maire,**

Chaque année, la section Sporthandicap de la VGA avec le concours de la Ville et la participation des entraîneurs de toutes les sections sportives de Saint-Maur, organise des jeux Handi-cap sur le sport.

L'un des objectifs de cet événement est de sensibiliser le public au fait que le sport est accessible à tous y compris les personnes ayant un handicap.

Le Conseil Municipal des Enfants aura une nouvelle fois la fierté d'ouvrir le défilé d'ouverture « des jeux » et de remettre une médaille aux participants. Nous aurons également le plaisir d'encourager les participants tout au long de ces jeux qui se dérouleront le dimanche 30 Avril, de 13 h à 18 h, au Stade Chéron ou au Centre Sportif Brossolette.

Le Maire indique que le défilé d'ouverture et la remise des médailles sont des moments importants au cours des jeux Handi-cap sur le sport, d'où la présence indispensable des élus du CME. Il demande aux conseillers d'être prescripteur de cet événement et en donne la

définition : c'est faire passer l'information aux gens et leur demander de venir partager cet évènement.

Eva LANDES demande ce qu'est la VGA ?

Monsieur RAMOS lui répond que la VGA a quasiment un siècle d'existence. Le sigle VGA veut dire : Vie au Grand Air.

Le Maire ajoute qu'il s'agit d'un club omnisports avec une trentaine de sections sportives et environ 8 000 adhérents. C'est le plus grand club d'Ile-de-France voir de France.

**Rose CHEVALLIER** : Monsieur le Maire,

Notre commission souhaite relancer le projet d'installation de modules sportifs sur les bords de Marne. Ce projet ambitieux consiste à étudier avec les services de la Ville les possibilités d'implantation de plateformes de remise en forme sur une partie des bords de Marne. Ce projet n'a pu avancer l'année dernière faute de temps. Cependant, nous avons étudié en ce début d'année différents modules et leurs prix. La commission opterait pour un parcours de santé accessible aux plus jeunes comme aux plus âgés et qui représenterait un coût inférieur à des modules de fitness individuels en acier.

Nous souhaiterions rencontrer un responsable du service de l'urbanisme pour étudier les moyens financiers et techniques nécessaires à sa réalisation.

Monsieur le Maire souligne que c'est un très bon projet. Il est prévu de lancer prochainement quelques réfections sur les bords de Marne et ce sera l'occasion de réaliser une première plate-forme de remise en forme. Monsieur le Maire invite le directeur du service animation, jeunesse et sports et madame la Maire-adjointe à se saisir du dossier.

**Shana ABITBOL** : Monsieur le Maire,

Cette année, notre commission souhaiterait organiser un tournoi de foot pouvant accueillir une centaine d'enfants de niveau CM2. Cet événement sportif permettrait de partager un moment convivial avant le passage au collège.

Afin d'en faciliter l'organisation, il a été question de l'envisager sur un temps extrascolaire. Dans ce cadre, le service des sports étudierait la disponibilité du stade Paul Meyer le mercredi 28 juin et la possibilité de détacher 2 éducateurs sportifs.

Avec votre approbation pour réaliser ce tournoi, Monsieur le Maire, nous travaillerons sur la communication, les inscriptions, le matériel sportif à rassembler, ainsi que les autres moyens nécessaires. Il est également possible d'envisager un partenariat avec les associations sportives locales.

Monsieur le Maire indique que tout ce qui relève d'un échange sportif est très intéressant. Il ne serait pas inintelligent de coupler le tournoi avec un pique-nique si cela est possible. La journée serait encore plus festive et permettrait un moment convivial autour d'un évènement sportif.

La Maire-adjointe Dominique SOULIS aurait aimé un tournoi de hand en référence au championnat du monde remporté par la France, mais les enfants se sont positionnés sur un tournoi de foot.

**Gabrielle BENHAÏM** : Monsieur le Maire,

La commission sport et santé participe chaque année aux différentes commissions qui valident les menus proposés à la cantine scolaire.

Nous sollicitons régulièrement nos camarades pour recueillir leurs goûts sur les différentes composantes d'un menu. Notre rôle consiste à transmettre à la commission leurs réflexions et suggestions, ainsi qu'à partager les résultats de nos recherches.

Nous remercions la directrice de la cuisine centrale qui nous consulte régulièrement afin de recevoir et prendre en compte l'avis des enfants saint-mauriens sur de nouveaux produits.

Pour conclure ce rapport, nous tenions à vous remercier Monsieur le Maire pour l'importance que vous accordez au Conseil Municipal des Enfants, pour votre accompagnement et votre grande disponibilité tout au long de notre mandat.

Merci pour votre écoute.

Raphaël CANDELA informe que les fruits de la cantine sont durs.

Le Maire demande aux conseillers de le signaler par le biais de la commission des menus.

M. KOCHER informe que des conseillers qui ont assistés à la dernière commission des menus ont échangé sur le sujet et que des solutions seront apportées.

Madame SOULIS informe que deux « menus star » sont proposés par mois et qu'il y a un roulement en fonction des différentes écoles.

Pierre BUISINE demande s'il peut y avoir des friteuses à la cantine et s'il est possible de manger des hamburgers comme au collège ?

Le Maire répond que nous n'avons pas de cuisine dans les établissements scolaires, ce qui ne permet pas de faire sur place des frites et des produits chauds. Les repas arrivent de la cuisine centrale. Le Maire informe que la réfection des offices des écoles est à l'ordre du jour d'ici 4 à 5 ans.

Shana ABITBOL demande s'il serait possible d'avoir 2 entrées et 2 desserts au choix à la cantine.

Monsieur le Maire répond que ce n'est pas possible. Il y a beaucoup de gaspillage dans les écoles et la Ville essaie d'éviter ça.

Julien KOCHER explique que les règles de fonctionnement autour des repas de cantines sont nombreuses. Par exemple, si les laitages sortis du frigo pour la cantine n'ont pas été mangés, ils ne peuvent plus être donnés aux personnes démunies. Beaucoup de choses sont mises en place dans les cantines pour que les enfants prennent conscience du gaspillage alimentaire.

Paul NABARETTE informe que la brioche des rois n'a pas été appréciée par tous les enfants notamment à cause des raisins secs.

Monsieur le Maire répond qu'il est très difficile de contenter tout le monde.

Suite à une réflexion à son école, Valentine BEHAGHEL rapporte à monsieur le Maire qu'elle a été chargée de demander s'il serait possible d'installer un composteur dans un parc.

Monsieur le Maire lui précise que cette question n'est pas rattachée à l'un des sujets du jour et qu'il aurait fallu l'intégrer dans la partie questions diverses ou le glisser dans un dossier abordé précédemment comme par exemple dans la partie environnement durable. Il ajoute qu'à l'Assemblée nationale, lorsqu'un député fait cela, on appelle ça un cavalier parlementaire. C'est anticonstitutionnel, on n'a pas le droit de le faire.

Julien KOCHER explique à Valentine qu'une demande de son directeur d'école doit être faite au service scolaire, à Madame VOQUER, directrice des affaires scolaires.

---

## **1. Questions diverses :**

**Timothé MAGNAN :** Monsieur le Maire, nous souhaiterions que des cages de foot soient installées dans les écoles qui n'en disposent pas encore.

Monsieur le Maire répond qu'il n'y est pas opposé dans la mesure où les règles de sécurité sont respectées. Il demande aux conseillers de la commission Sport et Santé de le mettre à l'ordre du jour de la prochaine commission.

**Félix CROPSAL :** Monsieur le Maire, est-il possible que l'aire de jeu de la place des Molènes soit agrandie ?

Monsieur le Maire informe que dans quelques mois, l'aire de jeu de la place des Molènes verra un projet nouveau.

**Paul NABARETTE :** Monsieur le Maire, est-il possible de changer la sonnerie des écoles ?

Monsieur le Maire indique que cela coûte très cher et c'est normal qu'elle soit très stridente pour être entendue de partout dans l'école.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame RAFFARD qui représente l'Inspection de circonscription pour conclure la séance.

L'inspection se réjouit de ce partenariat et remercie monsieur le Maire d'avoir permis aux écoliers saint-mauriens, au travers du CME, de développer et d'exercer leur citoyenneté à l'école et au-delà. Madame RAFFARD félicite les enfants et les adultes qui les encadrent pour la grande qualité des réflexions engagées et ajoute que les propositions sont vraiment très riches. Madame RAFFARD engage à communiquer encore davantage dans les écoles par des affiches et des comptes rendus.

Monsieur le Maire félicite les conseillers pour leur très beau travail.

(Applaudissement)

---

**Clôture de la séance : 19 h 15.**